#

* Datum : 03-08-2010
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2010730552
* Auteur :

Tribunal de premiere instance de Charleroi

Suivant acte dressé au greffe du tribunal de ce siège, en date du 27 juillet 2010.

Aujourd'hui le 27 juillet 2010, comparaît au greffe civil du tribunal de première instance séant à Charleroi, province de Hainaut, et par- devant nous, Patricia Patat, greffier délégué,

Me Houtain, Guy, avocat, dont le cabinet est situé chaussée de Charleroi 231, à 6220 Fleurus, agissant en qualité d'administrateur provisoire à l'égard de :

M. Cheruy, Alain, domicilié Faubourg de Bruxelles 300, à 6041 Gosselies.

Désigné à cette fonction en vertu d'une ordonnance du juge de paix du troisième canton de Charleroi, du 20 juin 2003.

A ce dûment autorisé en vertu d'une ordonnance du juge de paix du troisième canton de Charleroi, du 2 juillet 2010.

Lequel comparant, agissant comme dit ci-dessus, déclare, en langue française, accepter mais sous bénéfice d'inventaire seulement la succession de Louvrier, Aglaé Renelde, née le 6 juillet 1952 à Dampremy, de son vivant domiciliée à Gosselies, Faubourg de Bruxelles 300, et décédée le 17 février 2010 à Gosselies.

Dont acte dressé à la demande formelle, du comparant qu'après lecture faite nous avons signé avec lui.

Les créanciers et les légataires sont invités à faire connaître leurs droits par avis recommandé dans le délai de trois mois à compter de la date de la présente insertion.

Cet avis doit être adressé à Me Thielens, Joëlle, notaire de résidence à 6220 Fleurus, chemin de Mons 7.

Charleroi, le 27 juillet 2010.

Le greffier délégué : (signé) Patricia Patat.